



L'AVENIR DES ASTI PASSERA PAR LA MOBILISATION

L'encre de la loi sur le pacte ferroviaire est à peine sèche que la direction, avec l'aval du gouvernement, s'empresse d'appliquer avant l'heure cette réforme néfaste pour le service public ferroviaire, les usagers et les cheminots. Les ASTI ne sont pas en dehors de ce processus.

En effet, les attaques qui sont portées contre les ASTI mettent en péril ses services... Pour les cheminots, c'est une véritable sensation de déclin du service qui est vécue. La politique de l'entreprise apporte d'ores et déjà un mal-être important pour les agents, sans réelle prise en compte à ce jour de la direction.

Face à cette situation dégradée et aux fortes inquiétudes des cheminots, la CGT a déposé une Demande de Concertation Immédiate pour laquelle nous avons été reçus lundi 12 novembre 2018.

Les conséquences de la politique d'entreprise sont considérables tant d'un point de vue de la production que des conditions de travail et de vie des agents.

Elles se traduisent par une augmentation notable des RPS (Risques Psycho-Sociaux), des agents en reclassement, des CO non tenus, des départs en retraite ou démissions non remplacés...

Pour se justifier de ces situations, la direction invoque toujours la même raison, à savoir que le contexte économique change en permanence et qu'il faut s'adapter. C'est un discours bien rodé et inacceptable !

Elle n'a malheureusement pas pris conscience du nombre important de « burn out », d'ILD, de l'inquiétude de plus en plus grande des cheminots quant à leur avenir et celui de leur métier ainsi que les conséquences négatives de sa politique sur la santé des cheminots.

Face à cette situation, la CGT réaffirme l'urgence et la nécessité absolue d'arrêter les réorganisations et de faire un bilan complet des précédentes.

Concernant l'emploi, la direction annonce 70 recrutements pour l'ASTI réalisés dans le cadre du budget 2018 et que les effectifs devraient être stables par rapport à 2017. Cependant, elle nous a avoué avoir des difficultés à recruter en particulier sur la région Bretagne : 5 autorisations de recrutements (spécialité cablier) ne sont toujours réalisées à ce jour faute de candidatures.

Les contraintes sans les compensations

Depuis quelques années, nous constatons que plusieurs métiers ont des difficultés de recrutements, notamment dans les métiers techniques et de sécurité. La première des causes pour la CGT est que l'entreprise est moins attractive du fait de salaires d'embauche trop bas, des contraintes du métier et des conditions de travail particulières (horaires décalés, travail de nuit, travail le week-end, astreinte...).



Sur ce dernier point, certains parcours d'astreinte voient encore leurs périmètres s'étendre considérablement avec un nombre de kilomètres routiers qui explose.

A cela s'ajoute une politique de formation pour le perfectionnement et le maintien des compétences qui n'est plus au rendez-vous.

La recherche d'une rentabilité maximale et la réduction des effectifs et des moyens sont la seule ligne directrice.

La direction a décidé de supprimer la Hotline en interne et de la remplacer par une plateforme externe attribuée à la société Econocom, sans pour l'instant en mesurer les conséquences économiques et sociales. La CGT a réaffirmé auprès de la direction son opposition à un tel projet et la nécessité de garder ce service au sein de la SNCF.

La CGT mettra tout en œuvre pour le maintien et le développement des métiers des télécoms et de l'informatique au sein de la SNCF, pour s'opposer à tous les projets funestes de la Direction et de ce fait, appelle les cheminots de ces services à se mobiliser à ses côtés.

L'histoire récente montre que la mobilisation de la CGT et des cheminots a fait capoter le projet de vente du service informatique à IBM en 2010.

Une expertise, des audiences, des DCI sont d'ores et déjà d'actualité dans certaines régions et au niveau national à l'initiative de la seule CGT.

La CGT revendique :

- ✓ **La ré-internalisation des charges de travail au sein de l'entreprise publique SNCF avec des cheminots à statut formés tout au long de leur carrière ;**
- ✓ **La maîtrise de tous les systèmes informatiques par des cheminots à statut ;**
- ✓ **La conservation en régions de la gestion des serveurs et du réseau informatique ;**
- ✓ **Des rythmes de travail adaptés aux rythmes biologiques, permettant d'éliminer les contraintes inutiles et de compenser en repos les contraintes résiduelles liées au Service Public, afin de préserver la santé et la sécurité des cheminots.**



Pour la CGT, la première mobilisation que les cheminots doivent faire dans cette période, c'est de participer aux élections professionnelles du 16 au 22 novembre 2018 et de VOTER MASSIVEMENT CGT !

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

